Carnaval

Tous les ans, Gradignan célèbre joyeusement et en musique la traditionnelle fête de Carnaval.

Tous les enfants de Gradignan sont invités début mars à juger Monsieur Carnaval pour toutes les bêtises qu'il les a contraints de faire tout au long de l'année. Il est préalablement exposé aux regards de tous par nos jeunes juges déguisés comme il se doit, au cours d'un **défilé au son des orchestres de rue**, à travers la ville jusqu'au lieu de son exécution dans le parc de l'Ermitage où il est brûlé au centre d'une immense farandole d'enfants.

ville de gradignan

MAIRIE DE GRADIGNAN
Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex

Téléphone :
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :
» le lundi de 13h à 19h
» du mardi au vendredi de 8h à 16h
» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)